Animations de l'été

Voici à ce jour la liste des manifestations de l'été qui nous ont été communiquées :

Fête du 13 juillet
17 juillet spectacle de rapaces organisé par Association Salignac Eyvigues Evènementiel : chemin du Temple
16 et 17 juillet Les opusculaires de Salignac (reconstitution historique) au Château de Salignac
23 et 24 juillet : Association Les Vieilles Périgourdines : Fête des moissons et battage
1er et 8 août : Association Salignac Eyvigues Evènementiel : Fêtes des vieux métiers
Les Jardins d'Eyrignac, Pique-niques blancs chaque lundi du 11 juillet au 22 août

Frelons asiatiques

La commune a voté pour 2022 une aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques qui complète l'aide accordée par la Communauté de communes Pays de Fénelon, 50 % du coût TTC plafonné à 60 € sera pris en charge par la commune, 50 % par l'intercommunalité.
Modalités de versement de l'aide :

- présentation à la commune d'une facture par un professionnel qui devra justifier d'un agrément pour l'application de produits antiparasitaire à usage agricole et d'une assurance de responsabilité civile pour l'utilisation de ces produits
- la période de destruction devra se situer entre le 1er avril et le 30 novembre de l'année

Un nouveau médecin à Salignac

Depuis le 7 juin dernier le docteur DA ROCHA est venu renforcer l'équipe médicale de la Maison de Santé Rurale.
Bienvenue à lui.
Secrétariat : 05 53 28 17 91

Le Mot du commerçant : la boutique des producteurs

Il y a 10 ans lorsque 15 producteurs se sont rassemblés avec l'idée de créer un lieu de vente collectif, ils étaient loin de se douter de la justesse et de la pertinence de leur engagement. Nous venons de fêter notre 10ème anniversaire et ce sont 50 adhérents qui poursuivent l'aventure toujours soucieux de vous apporter le meilleur de leur savoir-faire.

Un seul bémol, nos emplacements de parking sont limités et nous empêchent bien souvent de vous accueillir confortablement, une demande a été faite auprès de la municipalité en ce sens, ne nous reste plus qu'à espérer qu'elle y rencontre un écho favorable.

Toute l'équipe de Nos Fermes, producteurs et salariées vous remercient pour votre confiance et votre fidélité ainsi que votre bonne humeur bien souvent de rigueur !

Le mot de l'opposition

RPI Salignac-Borrèze : « Silence les enfants ! On ferme ! »

Le maire et ses adjoints sont restés sans réaction face à la décision de l'Inspection académique de supprimer une classe à compter de la prochaine rentrée à l'école primaire de Salignac-Borrèze. Concrètement, ils se sont contentés d'acter la suppression de l'une des deux classes de Borrèze.
Par ailleurs, des parents d'enfants de 2 ans ont saisi les élus de l'opposition à propos de la fin éventuelle de l'accueil des enfants dans la toute petite section de maternelle à Salignac, ce qui hypothèquerait gravement la réussite scolaire future de ces élèves. Des compétences fondamentales doivent en effet être acquises dès le plus jeune âge. De plus, cette scolarisation très tôt permet d'atténuer les inégalités sociales.
Les élus de l'opposition regrettent que ces sujets n'aient jamais été débattus en Conseil municipal car ces décisions unilatérales de la majorité sont lourdes de conséquences. D'une part, laisser un enseignant isolé à Borrèze fragilise grandement l'encadrement des enfants qui y sont scolarisés. D'autre part, diminuer le nombre de classes ouvertes réduira les capacités d'accueil de jeunes couples sur la commune, la rendant moins attractive, et provoquera mécaniquement l'augmentation du nombre d'enfants par classe à Salignac.
Jean Boucard, Thierry Combel, Dominique Massedre

Salignac-Eyvigues infos – Juillet 2022

Le Mot du Maire :

Bien minimes au regard des événements internationaux, Salignac doit aussi régler ses problèmes quotidiens.
Une école dans un village, c'est la vie, c'est l'avenir et c'est notre souci quotidien. Avec un effectif en constante régression, un poste d'enseignant déjà menacé pour la rentrée 2021 va être supprimé pour la rentrée 2022 à Borrèze.
Malgré les efforts déployés par les élus, l'inspection académique a confirmé cette suppression.
Se pose également la question de l'inscription d'enfants en "toute petite section" ; cela concerne 4 enfants. Il existait une règle, qui semble désormais révolue, exigeant des inscriptions conditionnées par la propreté. Alors qu'une majorité d'enfants de petite section ne remplissent pas cette condition les enseignants ont collégialement décidé d'écarter les "tout petits" afin que la maternelle joue son rôle éducatif et ne devienne pas une nursery. Toutefois est envisagée pour ces derniers une rentrée décalée en janvier 2023.
En attendant la rentrée prochaine, la saison estivale va reprendre ses droits avec, espérons-le un afflux touristique important pour notre économie, une effervescence associative et la reprise des marchés du vendredi où vous viendrez nombreux pour de bons moments de convivialité.

Jacques Ferber

Budget et investissements communaux

Au budget 2022

Les investissements majeurs de ce budget sont l'acquisition d'une balayeuse (136 000 €), d'un tracteur et d'une banquetteuse (38 000 €) ainsi que l'équipement du city stade. Un volume de crédits importants a été également voté pour des acquisitions immobilières envisagées pour la réalisation de futurs projets.

114 000 € ont été inscrits pour la voirie communale avec, notamment, des travaux sur la route du cimetière de Salignac, à Toulgou et dans le bourg d'Eyvigues. 75 000 € sont également prévus pour la nouvelle voie communale de Pech Fourcou. Une enveloppe de 41 000 € est programmée pour des travaux au groupe scolaire : structure de jeu et sol à l'école maternelle, luminaires dans les classes, dispositif d'alarme et huisseries.

14 000 € sont enfin consacrés à la réfection du mur du cimetière d'Eyvigues.

Le fauchage des routes qui était jusque-là sous-traité à une entreprise est désormais assuré par les employés municipaux. Le service technique est équipé d'un nouveau tracteur et d'un broyeur d'accotement.

Une balayeuse viendra prochainement compléter l'équipement des agents communaux et permettra d'assurer l'entretien des rues ainsi que le nettoyage des caniveaux.

City stade et skate park

Les travaux de création d'un city stade, situé près du terrain de tennis route de Carlux, vont démarrer fin juin 2022.

L'équipement, qui sera achevé fin août, comprend un terrain multisports permettant des pratiques variées (football, basket, volley, hand ball etc..) ainsi qu'un skate park. La commune a travaillé sur ce projet en partenariat avec un maitre d'œuvre spécialisé dans les équipements sportifs.

Le montant de l'investissement s'élève à 146 969.35 € HT ; Il est financé à hauteur de 15 000 € par l'agence Nationale du Sport, 30 000 € par le Département et 42 000 € par l'Etat.

Château d'eau

Des travaux de restauration sont actuellement en cours au réservoir de Salignac. L'étanchéité intérieure a déjà été réalisée et une nouvelle peinture extérieure sera prochainement mise en œuvre.
La remise en service devrait intervenir d'ici fin juin.

Nous attirons l'attention des habitants sur le fait que lors du remplissage l'eau pourrait temporairement avoir une odeur de chlore.

Jardin partagé

La municipalité souhaite organiser une réunion dans le courant de l'été afin de recenser les personnes intéressées par la création d'un jardin partagé.
Une rencontre a déjà eu lieu avec le propriétaire d'un terrain souhaitant le mettre à disposition.
Les personnes intéressées peuvent se manifester auprès de la mairie : 05 53 28 81 48

Du côté de l'école

Après de belles années à s'occuper des enfants du Salignacois c'est l'heure du départ pour « Kiki », Christine Quenouille goûtera désormais une retraite bien méritée.
Nous lui souhaitons de belles choses pour la suite !

Un autre départ avait lieu au 31 mars de cette année, celui de Rose Marie WINDHAUSEN qui a choisi de tenter une nouvelle aventure professionnelle.
Elle est remplacée par Yasmina FILALI. Bienvenue à elle dans l'équipe !

Jardin pédagogique

Comme nous l'avons déjà évoqué, un partenariat entre la MFR, l'EHPAD, le groupe scolaire ainsi que la mairie a été mis en place pour la création d'un jardin pédagogique attenant au groupe scolaire. Le but de ce jardin est de former les élèves et de sensibiliser les plus jeunes ainsi que les ainés aux techniques de non travail du sol, de couverture végétale et de réduction d'intrants et d'arrosage.
Les élèves de la MFR ont fourni un gros travail de démarrage et d'aménagement de ce jardin. Les légumes et fruits récoltés cet été seront distribués à des associations caritatives.

Incivilités

Vous qui avez un chien, vous qui laissez vos ordures à côté des bornes, vous qui refusez d'aller à la déchetterie, vous ne supportez pas de marcher sur des excréments canins, vous ne tolérez pas de voir trainer des détritus, alors soyez logiques, la propreté du village et celle de notre campagne, c'est de la responsabilité de chacun.
SOYONS TOUS RESPONSABLES, AYONS UN COMPORTEMENT CIVIQUE. RESPECTONS LE TRAVAIL DES EMPLOYES COMMUNAUX. RESPECTONS-NOUS NOUS MÊMES.

Charte « Zéro phyto »

Avec la charte "Zéro phyto", notre environnement est impacté par la prolifération végétale dans nos rues et nous ne pouvons plus lutter efficacement contre la pyrale des buis. Les entrées du bourg souffrent et les buis en pâtissent. Il est donc envisagé de les remplacer, à l'automne prochain, par des plantations florales.

Alerte aux plantes invasives

Outre les beaux jours, le printemps et la période estivale favorisent la croissance de plantes considérées comme invasives par les pouvoirs publics. Elles sont souvent allergènes, parfois toxiques et ennemies jurées de la biodiversité.

Quatre parmi elles sont à détruire :

L'ambroisie

La datura stramonium

La Berce du caucase

L'orobanche rameuse

Pour lutter contre leur prolifération, les racines doivent être arrachées ou coupées avant la floraison et la montée en graines, puis détruites ou déposées en déchetterie.

(Sources : J.O de l'Assemblée nationale, J.O du Sénat, INRA Dijon)

Cet été à Salignac

Les marchés du mardi matin ont repris depuis le 19 avril vous y retrouverez des producteurs locaux ainsi que des étals de commerçants variés (habillement, bijoux, …) Les dégustades démarreront le vendredi 1er juillet, le principe reste inchangé : des producteurs locaux vous proposeront leurs produits avec la possibilité de consommer sur place.
Comme tous les ans, la municipalité vous accueille sur la place du champ de mars pour le traditionnel apéritif, cuisson assurée par les associations salignacoises et bien sûr animation musicale.

Planning des associations et animations 2022

Date	Groupe musical	Associations organisatrices
1er juillet	Old Bat's	Salignac Eyvigues Evenementiel
8 juillet	Jean Luc Caminade	Les Vieilles Périgourdines
15 juillet	Jérôme Mazzéo	Elan Salignacois Pays de Fénelon et Comité d'Animation de Salignac-Eyvigues
22 juillet	Pascal Saulière	La Boule Truffée
29 juillet	JNS	Amicale Laïque et Comité des Fêtes
5 août	Jean Luc Caminade	Société de Chasse
12 août	Karine Messenguiral	Le Sentier des Fontaines, Le Cœur en Chemin et Association Paroissiale
19 août	JNS	Rugby Club Cantonal Salignacois
26 août	Old Bat's	Association Cyclotouriste Salignacoise et Ligue contre le cancer